

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

oOo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 13 Décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 33 délégués (31 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 33
Dont membres votants à voix délibérative : 33 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 06 décembre 2022	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Bandry Didier, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Eschard Philippe, Mme Loiseau Patricia.

Membres absents excusés : Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Blavet Gérard, Mr Burel Régis, Mme Devron Francine, Mr Davin Benoit, Mr Duclos Dominique, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Fraeyman Fabien, Mr Lavoix Olivier, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moyse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Verhulst Eric, Mr Robin Claude.

Membres absents: Mr Atzéli Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mr Haÿ Etienne, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mme Gaëlle Vaudé, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Magnier Jean-Luc

Objet : Avenant N°10 au contrat de délégation de service public

N°
20221207

Monsieur le Président expose à l'assemblée les ajustements des clauses contractuelles, proposés par la passation de l'avenant N°10, au Contrat de délégation de Service Public signé avec Véolia Eau le 27 Février 2013.

Cet avenant prend en compte l'intégration au contrat de la délégation de Service Public des communes de Crouttes Sur Marne et de Viels maisons, la suppression des investissements de mise en place de la téléréleve sur les communes de Brécy, Coincy, Courmont et Sergy et l'ajout du respect des principes de neutralité et de laïcité.

- Les membres du Comité Syndical, après avoir pris connaissance du projet d'avenant N°10,

Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau en réunion du 22 novembre 2022

Accusé de réception en préfecture de l'Aisne

002-250202371-20221213-20221207-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Notification : 19/12/2022

Certifié par le Président

- Vu l'avis favorable donné par les membres de la commission de la délégation de service public en réunion du 22 novembre 2022

- Vu l'avis favorable donné par les membres de la commission consultative de la délégation de service public du 06 décembre 2022

DECIDENT, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- D'ACCEPTER l'avenant N°10 au contrat de délégation de service public, ainsi que ses annexes :

- Annexe 1 : Inventaire des installations, plan prévisionnel de renouvellement, investissements
- Annexe 2 : Liste des Communes incluses dans le périmètre de délégation.
- Annexe 3 : Convention d'achat d'eau au Syndicat S2E77 et à la communauté d'agglomération de Coulommiers pays de brie
- Annexe 4 : Compte d'exploitation prévisionnel

- D'AUTORISER le Président à signer les documents afférents au présent avenant.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

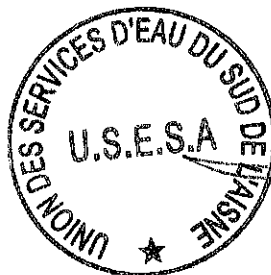
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,



Jean-Luc MAGNIER

Le Président,



Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20221213-20221207-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Notification : 19/12/2022

Certifié par le Président